

## Éducation prioritaire dans l'académie de Reims Situation des collèges à la rentrée 2019-2020

### En bref

Créée en 1981 avec l'objectif de corriger les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire dans les établissements les plus défavorisés, l'éducation prioritaire à Reims regroupe actuellement dans le second degré 10 collèges REP + (Réseaux prioritaires renforcés) et 20 collèges REP (Réseau d'éducation prioritaire). Représentant la situation économique et sociale de la région, l'implantation des dispositifs de l'éducation prioritaire est plus forte dans l'académie que dans le reste de la France et les collégiens y bénéficient de plus de moyens.

À la rentrée scolaire 2019-2020, 12 384 collégiens sont scolarisés dans 30 collèges du dispositif éducation prioritaire de l'académie. Une grande majorité d'entre eux vient de milieux sociaux défavorisés : ils sont 73,4 % dans les 10 collèges REP+ et 63,0 % dans les 20 collèges REP contre 44,2 % dans les 100 collèges situés en dehors du dispositif.

Les indicateurs nombre d'élèves par division (E/D), la taille moyenne des structures (E/S) et le nombre d'heures d'enseignement devant l'élève (H/E) sont chacun plus favorables au sein des collèges REP et REP+ que dans les collèges ne relevant pas de l'éducation prioritaire. Cependant, en raison du retard accumulé durant leur scolarité dans le 1er degré, les résultats aux évaluations numériques et au DNB (diplôme national du brevet) des collégiens scolarisés en REP et REP+ demeurent inférieurs à ceux des autres collégiens. À la session 2018, 79,2 % des collégiens en REP+ et 82,8 % de ceux en REP ont obtenu le DNB contre 85,7 % des élèves des autres collèges. En un an, le taux de réussite au DNB a reculé de 2,2 points en REP+, 0,8 point en REP et 2,1 points dans les autres collèges. En fin de classe de 3ème, les collèges de l'académie en éducation prioritaire orientent plus souvent leurs élèves vers la voie professionnelle (2<sup>nde</sup> pro et CAP) que les autres collèges (26,3 % contre 19,9 % à la rentrée 2019).

À la rentrée scolaire 2019-2020, l'éducation prioritaire dans l'académie de Reims s'articule autour de 30 collèges publics (10 collèges du Réseaux prioritaires renforcés (REP+) et 20 collèges du Réseau d'éducation prioritaire (REP)). Représentant 23,1 % des collèges publics de l'académie (20,7 % en France), ces 30 établissements scolarisent 24,6 % des collégiens de ce secteur d'enseignement (21,5 % en France).

**Tableau 1** Évolution des établissements et des élèves du dispositif éducation prioritaire

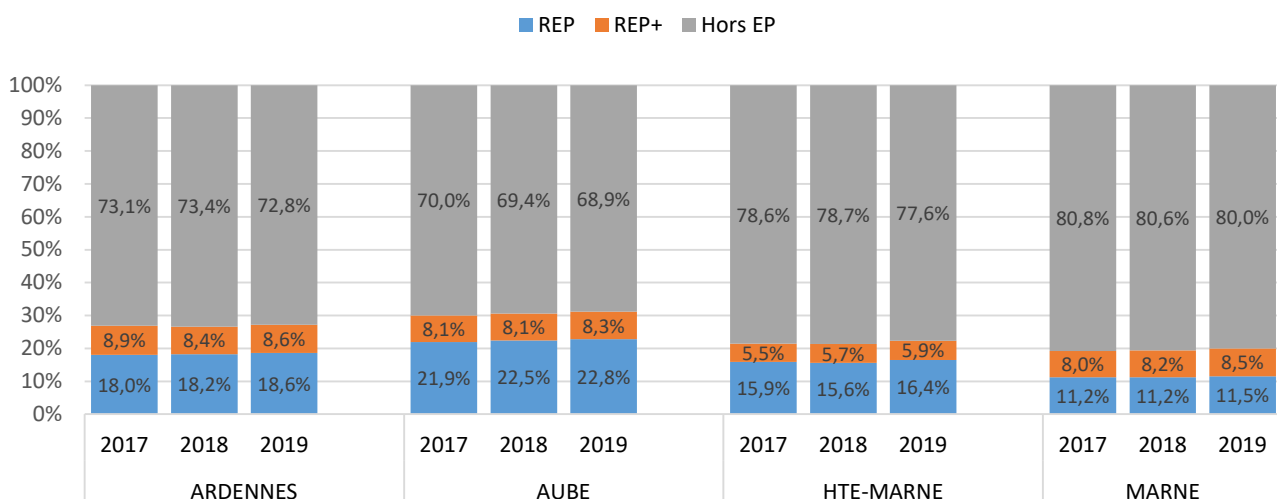
	Académie de Reims								France + Dom				
	Etablissements		Elèves						Etablissements		Elèves		
			Rentrée 2018		Rentrée 2019		Variation relative /2018	Rentrée 2018			Rentrée 2019	Variation	
	Nombre	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre	%	%	%	%		
Collèges hors E.P	100	76,9%	39415	76,1%	39306	75,4%	-109	-0,3%	4194	79,3%	78,7%	78,5%	1,0%
Collèges en E.P	30	23,1%	12384	23,9%	12791	24,6%	407	3,3%	1094	20,7%	21,3%	21,5%	1,9%
<b>Total Collèges</b>	<b>130</b>	<b>100%</b>	<b>51799</b>	<b>100%</b>	<b>52097</b>	<b>100%</b>	<b>298</b>	<b>0,6%</b>	<b>5288</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1,2%</b>

**Zoom sur les collèges en éducation prioritaire**

Collèges REP+	10	33,3%	4085	7,9%	4246	8,20%	161	3,9%	364	33,3%	7,1%	7,20%	2,8%
Collèges REP+ sur le total de l'E.P.		7,7%	33,0%		33,2%				6,9%				
Collèges REP	20	66,7%	8299	16,0%	8545	16,4%	246	3,0%	730	66,7%	14,2%	14,3%	1,4%
Collèges REP sur le total de l'E.P.		15,4%	67,0%		66,8%				13,8%				

La répartition des collèges du dispositif éducation prioritaire n'est pas homogène selon les départements. Parmi les 30 collèges du dispositif éducation prioritaire de l'académie, 10 (dont 3 REP+ et 7 REP ) sont implantés dans les Ardennes, 9 (dont 4 REP+ et 5 REP) dans la Marne, 7 (dont 2 REP+ et 5 REP ) dans l'Aube et 4 (dont 1 REP+ et 3 REP ) en Haute-Marne. Stable depuis 2015, la part de collèges en éducation prioritaire est plus élevée dans les Ardennes (28,6 %) que dans les autres départements : 28,0 % dans la Marne, 19,1 % dans l'Aube et 17,4 % en Haute-Marne. Le département de l'Aube est celui qui accueille le plus d'élèves en éducation prioritaire dans l'académie ; leur part y est en effet de 31,1 % (+ 0,6 point) contre 27,2 % (+ 0,6 point) dans les Ardennes, 22,4 % en Haute-Marne (+ 1 point) et 20,0 % dans la Marne (+ 0,6 point).

**Figure 1** Évolution par département des effectifs d'élèves du dispositif éducation prioritaire

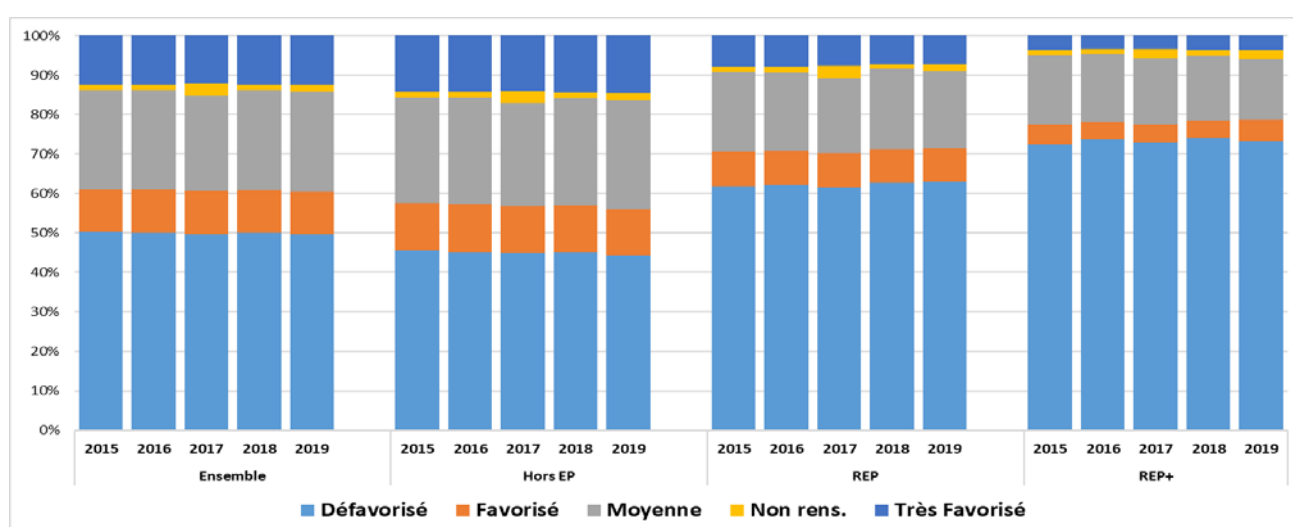


## Des élèves socialement plus défavorisés dans les collèges REP et REP+

Le profil des élèves inscrits dans les collèges du dispositif éducation prioritaire a très peu évolué d'une année à l'autre dans l'académie. À la rentrée 2019, toutes formations et niveaux d'études confondus, près de trois collégiens sur quatre issus d'un milieu socialement défavorisé sont scolarisés dans un collège hors éducation prioritaire : 67,2 % dans l'académie et 68,4 % au niveau national. Bien qu'ils ne regroupent pas exclusivement les enfants des familles les plus modestes, les collèges en éducation prioritaire accueillent plus souvent ce type de familles. Ainsi, à la rentrée 2019, 73,4 % des collégiens en REP+, 63,0 % de ceux des REP et 44,2 % des inscrits dans les autres collèges publics sont issus de familles socialement défavorisées. Au niveau national, le phénomène est moins prononcé, ces proportions étant respectivement de 64,3 %, 53,9 % et 33,9 %. Les collèges en éducation prioritaire accueillent donc aussi des catégories sociales plus aisées. Ainsi, 8,8 % des collégiens inscrits en REP+ sont issus de familles favorisées ou très favorisées, leur part étant de 16,7 % dans les REP et 26,1 % dans les collèges hors éducation prioritaire, pour respectivement 8,5 %, 16,8 % et 35,1 % au niveau national.

Figure 2

Évolution de la répartition des élèves selon le type de collège et le milieu social



Reflet direct du profil social de la population scolaire accueillie, la proportion d'élèves boursiers varie selon le type de collège. En 2019, les collèges publics de l'académie de Reims comptent 16 242 boursiers, soit 31,2 % des collégiens (+ 0,3 %). Au sein des collèges REP+, leur part s'élève à 62,4 % (+ 0,1 %), pour 46,2 % en REP (+ 0,3 %) et 24,5 % (+ 0,1 %) au sein des collèges hors éducation prioritaire.

Tableau 2

Effectifs et taux de boursiers dans l'académie, par échelon de la bourse

	Rentrée 2019-2020 : Nombre de boursiers				Constat : Effectifs étab 2019/2020	%	Rentrée 2018-2019 : Nombre de boursiers				Constat : Effectifs étab 2018/2019	%	évol du Nombre de boursiers				%
	échelon 1	échelon 2	échelon 3	Ensemble			échelon 1	échelon 2	échelon 3	Ensemble			échelon 1	échelon 2	échelon 3	Ensemble	
Hors éducation prioritaire	4529	2419	2693	9641	39306	24,5%	4587	2363	2680	9630	39415	24,4%	-58	56	13	11	0,1%
REP	1413	982	1556	3951	8545	46,2%	1389	919	1504	3812	8299	45,9%	24	63	52	139	0,3%
REP+	715	697	1238	2650	4246	62,4%	664	653	1227	2544	4085	62,3%	51	44	11	106	0,1%
Total éducation prioritaire	2128	1679	2794	6601	12791	51,6%	2053	1572	2731	6356	12384	51,3%	75	107	63	245	0,3%
Total académie	6657	4098	5487	16242	52097	31,2%	6640	3935	5411	15986	51799	30,9%	17	163	76	256	0,3%

## Plus d'élèves en retard dans les collèges en éducation prioritaire

Les collèges du dispositif REP+ et REP se distinguent aussi par le nombre important d'élèves en retard scolaire qu'ils accueillent. Ils sont respectivement

- 14,8 % et 9,5 % en 6<sup>ème</sup> contre 6,9 % pour les collèges du dispositif hors éducation prioritaire;
- 20,0 % et 12,7 % en 5<sup>ème</sup> contre 8,6 % pour les collèges du dispositif hors éducation prioritaire;
- 17,9 % et 15,6 % en 4<sup>ème</sup> contre 9,5 % pour les collèges du dispositif hors éducation prioritaire;
- 24,6 % et 15,3 % en 3<sup>ème</sup> contre 11,3 % pour les collèges du dispositif hors éducation prioritaire.

Toutefois, l'éducation prioritaire ne concentre qu'une minorité des élèves en retard. Tous niveaux de formation confondus, 14,2 % des collégiens hors Segpa en retard sont scolarisés en REP+ et 20,1 % en REP. En un an, la part d'élèves en retard scolaire dans l'académie est en recul : - 1,8 points dans les collèges REP, - 0,5 point dans les collèges REP+ et - 1 point pour les autres collèges.

Tableau 3

Taux de retard selon le type de collèges: évolution de 2018 à 2019

	Nombre de Collèges	Elèves : retard scolaire									
		Rentrée 2019					Variation relative par rapport à 2018				
		6è	5è	4è	3è	Ensemble	6è	5è	4è	3è	Ensemble
Collèges Hors EP	100	6,8%	8,6%	9,5%	11,3%	9,0%	-1,2%	-0,9%	-1,4%	-0,4%	-1,0%
Collège E.P.	30	11,2%	15,1%	16,4%	18,3%	15,2%	-3,2%	-1,0%	-0,1%	-1,2%	-1,3%
<b>Total Collèges</b>	<b>130</b>	<b>7,9%</b>	<b>10,1%</b>	<b>11,1%</b>	<b>13,0%</b>	<b>10,5%</b>	<b>-1,6%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-1,0%</b>
<b>Zoom sur les collèges en éducation prioritaire de l'académie</b>											
Collèges REP	20	9,5%	12,7%	15,6%	15,3%	13,2%	-2,6%	-2,6%	0,9%	-2,9%	-1,8%
Collèges REP+	10	14,8%	20,0%	17,9%	24,6%	19,2%	-4,4%	2,5%	-2,5%	2,4%	-0,5%
<b>Rappel France+Dom</b>											
Collèges REP	730	10%	13%	15%	19%	14%	-2%	-2%	-2%	-1%	-2%
Collèges REP+	324	15%	18%	21%	26%	20%	-3%	-2%	-2%	-1%	-2%

## Plus de moyens pour les collèges en éducation prioritaire

Trois indicateurs (le nombre d'élèves par division (E/D), le nombre d'élèves par structure ou encore taille moyenne des structures (E/S) et le nombre d'heures d'enseignement devant l'élève (H/E) ) sont retenus ici pour décrire les moyens alloués aux établissements.

Le nombre d'élèves par division (E/D) rapporte le nombre d'élèves au nombre de divisions. Il est plus favorable au sein des collèges REP+ (21,6 élèves; + 0,8 ) et REP (21,9 élèves; + 0,2) que dans les collèges ne relevant pas de l'éducation prioritaire (24,6 élèves; + 0,2). Le E/D est généralement plus favorable dans l'académie qu'au niveau national où ils s'établissent respectivement à 21,6 (+ 0,1) élèves en REP+, 22,5 (+ 0,2) élèves en REP et à 25,5 (+ 0,2) élèves dans les autres collèges.

Le nombre moyen d'élèves par structure pédagogique ou encore taille moyenne des structures (E/S) est le nombre d'élèves dont un enseignant a la charge pendant une heure de classe. Il tient compte, pour chaque type d'enseignement suivies par un ensemble d'élèves devant un professeur. Il se différencie du E/D qui ne prend pas en compte des enseignements en groupe. Comme pour le E/D, le E/S est plus favorable dans les collèges REP+ et REP. Il s'établit en moyenne dans l'académie, à la rentrée 2018 – tous niveaux de formation confondus, à 21,2 élèves dans les REP+ et REP contre 23,8 élèves pour les autres collèges. Au niveau national, ces ratios s'établissent respectivement à 20,8, 21,6 et 24 élèves.

Le nombre d'heures d'enseignement devant l'élève « rapport entre le nombre total des heures d'enseignement (à l'année) et le nombre total d'élèves » (H/E). Il fait partie des trois indicateurs importants de pilotage des moyens. Comme pour les 2 premiers indicateurs de moyens, Il est plus favorable dans les REP + (1,4 h en moyenne) et REP (1,3 h en moyenne) où l'on trouve plus d'élèves issus de familles défavorisées que dans les collèges ne relevant pas de l'éducation prioritaire (1,2 h).

## Les collégiens des REP et REP+ passent moins souvent en 2<sup>nd</sup> GT...

À l'issue du collège, un jeune de l'académie a plus de 9 chances sur 10 d'être scolarisé en 2<sup>nd</sup> cycle général, technologique ou professionnel (2<sup>nd</sup>e pro ou CAP) l'année suivante. Dans les collèges du dispositif « éducation prioritaire », les élèves sont plus souvent orientés vers la voie professionnelle (CAP+2<sup>nd</sup>e Pro) après la 3<sup>ème</sup> que dans les autres collèges.

En particulier, en 2019, la part de ceux orientés vers un CAP ou en 2<sup>nd</sup>e Professionnelle s'élève à 5,4 % et 27,3 % au sein des REP+, 3,9 % et 25,8 % au sein des REP contre 3,6 % et 19,9 % pour les autres collèges publics. Symétriquement, après la 3<sup>ème</sup>, les élèves des dispositifs REP+ (61,4 %) et REP (60,7 %) poursuivent moins souvent leurs études en 2<sup>nd</sup>e GT que les élèves des autres collèges (62,9 %).

En un an, le taux de redoublement en 3<sup>ème</sup> dans l'académie a augmenté de 1,1 point en REP+ pour s'établir à 2,1 %. À l'inverse des REP+, celui des collèges en REP (respectivement, des autres collèges) a baissé de 0,5 point (respectivement, de 0,1 point) pour s'établir à 1,5 % (respectivement, 1,6 %).

Tableau 4

Devenir des élèves de 3<sup>ème</sup> et Taux de redoublement au collège du secteur public de l'académie

	Hors EP		EP		REP		REP+	
	Acad (%)	France (%)	Acad (%)	France (%)	Acad (%)	France (%)	Acad (%)	France (%)
Redoublement	1,5	2,1	1,7	2,7	1,5	2,5	2,1	3,1
2 <sup>nd</sup> e GT	63	67,2	61	58,3	60,7	60,1	61,7	54,7
2 <sup>nd</sup> e PRO	19,9	18,5	26,3	27	25,8	26,1	27,5	28,7
CAP	3,6	2,8	4,4	5,7	3,9	4,7	5,5	7,6
Autres situations	12	9,4	6,6	6,3	8,1	6,6	3,2	5,9

## .....et réussissent moins bien au DNB

Le diplôme national du brevet sanctionne la formation dispensée au collège en fin de classe de troisième. Il atteste la maîtrise du socle commun. Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (regroupé en 8 compétences) et aux notes obtenues aux épreuves de l'examen terminal (mathématiques, français, histoire-géographie et les sciences).

À la fin de l'année scolaire 2018-19, 50,9 % (- 7,4 points) des élèves de 3<sup>ème</sup> des REP+ maîtrisent la compétence 1 du socle « **la langue française à l'écrit et à l'oral** » et 50,9 % (- 4,6 points) la compétence 3 du socle « **les mathématiques - sciences et l'informatique** ». Dans les REP, ces proportions s'élèvent à 58,1 % (- 2,9 points) et 56,1 % (+ 2,1 points) contre 62,7 % (- 2,8 points) et 60,7% (- 1,7 points) pour les élèves des collèges hors éducation prioritaire. De même, 53,7 % (- 1,9 points) des élèves des REP+ maîtrisent en fin de 3<sup>ème</sup> la compétence 2 du socle « **les langues vivantes étrangères et, le cas échéant, les langues régionales** » et 54,8 % (- 7,6 points) la compétence 7 du socle « **les systèmes naturels et systèmes techniques** ». Ils sont 58,2 % (- 2,8 points) et 60,8 % (- 3 points) parmi les collégiens des REP, pour 61,4 % (- 2,2 points) et 67,0 (- 1,2 points) des élèves des collèges hors éducation prioritaire. S'agissant de la compétence 6 du socle « **formation de la personne et du citoyen** » d'une part et de la compétence 4 du socle « **langages des arts et du corps** » d'autre part, ces proportions se situent à 69,8 % (- 1,3 points ) et 70,7 % (- 1,2 points) en REP+, 77,6 % (-2,3 points) et 82,2 % (+ 2,9 points) en REP et, à 79,4% (- 2,4 points) et 80,7 % (- 3,3 points) dans les autres collèges. Enfin, 57,2 % (- 4,8 points) et 59,9 % (- 3,7) des élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges REP+ maîtrisent les compétences 5 « **méthodes et des outils pour apprendre** » et 8 « **Représentations du monde et l'activité humaine** » du socle, contre 68,4 % (-2,4 points) et 62,0 % (- 1,9 points) des élèves en REP et 69,4 % (- 2,5 points) et 68,5 % (- 2,4 points) des collégiens hors éducation prioritaire.

Tableau 5

DNB session 2019 : maîtrise des compétences du socle

	Langue française - Contrôle continu - part d'élèves qui ont une					Langages mathématiques, scientifiques, informatiques - Contrôle continu - part d'élèves qui ont une				
	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total
Hors EP	29,6%	7,7%	42,1%	20,5%	100%	29,5%	9,8%	39,3%	21,4%	100%
Réseau E.P. (REP)	32,4%	9,4%	39,9%	18,3%	100%	31,4%	12,5%	39,8%	16,4%	100%
Réseau E.P. (REP+)	40,6%	8,5%	38,7%	12,2%	100%	37,5%	11,7%	40,4%	10,5%	100%
<b>Total</b>	<b>30,9%</b>	<b>8,0%</b>	<b>41,5%</b>	<b>19,5%</b>	<b>100%</b>	<b>30,4%</b>	<b>10,4%</b>	<b>39,5%</b>	<b>19,7%</b>	<b>100%</b>
	Les méthodes et outils pour apprendre - Contrôle continu- part d'élèves qui ont une					Langages des arts et du corps - Contrôle continu				
	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total
Hors EP	24,7%	5,9%	43,6%	25,8%	100%	16,68%	2,62%	53,78%	26,91%	100%
Réseau E.P. (REP)	26,6%	5,0%	44,6%	23,8%	100%	14,63%	3,20%	52,49%	29,69%	100%
Réseau E.P. (REP+)	32,8%	10,0%	43,5%	13,7%	100%	24,07%	5,23%	52,83%	17,86%	100%
<b>Total</b>	<b>25,6%</b>	<b>6,0%</b>	<b>43,8%</b>	<b>24,5%</b>	<b>100%</b>	<b>16,93%</b>	<b>2,91%</b>	<b>53,51%</b>	<b>26,65%</b>	<b>100%</b>
	La formation de la personne et du citoyen - Contrôle continu- part d'élèves qui ont une					Les systèmes naturels et les systèmes techniques - Contrôle continu- part d'élèves qui ont une				
	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total
Hors EP	16,5%	4,0%	48,8%	30,7%	100%	26,6%	6,4%	46,5%	20,5%	100%
Réseau E.P. (REP)	18,9%	3,5%	50,8%	26,8%	100%	31,1%	8,1%	44,9%	15,9%	100%
Réseau E.P. (REP+)	23,0%	7,2%	49,7%	20,2%	100%	36,8%	8,4%	42,9%	11,9%	100%
<b>Total</b>	<b>17,4%</b>	<b>4,2%</b>	<b>49,2%</b>	<b>29,3%</b>	<b>100%</b>	<b>28,1%</b>	<b>6,8%</b>	<b>46,0%</b>	<b>19,2%</b>	<b>100%</b>
	Les représentations du monde et de l'activité humaine - Contrôle continu- part d'élèves qui ont une					Langues étrangères ou régionales - Contrôle continu - part d'élèves qui ont une				
	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise	Total
Hors EP	24,9%	6,5%	46,4%	22,1%	100%	27,0%	11,6%	37,0%	24,4%	100%
Réseau E.P. (REP)	30,6%	7,4%	45,4%	16,6%	100%	30,5%	11,3%	38,8%	19,3%	100%
Réseau E.P. (REP+)	31,3%	8,8%	46,3%	13,6%	100%	33,6%	12,7%	38,0%	15,7%	100%
<b>Total</b>	<b>26,3%</b>	<b>6,8%</b>	<b>46,3%</b>	<b>20,6%</b>	<b>100%</b>	<b>28,0%</b>	<b>11,7%</b>	<b>37,4%</b>	<b>22,9%</b>	<b>100%</b>

À la session 2019 du DNB, toutes séries confondues, 82,8 % (83,6 % à la session 2018) des collégiens en REP et 79,2 % (81,4 % à la session 2018) de ceux des collèges REP+ ont obtenu leur diplôme national du brevet (DNB) contre 85,7 % (87,8 % à la session 2018) pour les élèves des collèges ne relevant pas de l'éducation prioritaire. En un an, la part des élèves diplômés au diplôme national du brevet (DNB) dans l'académie a reculé quel que soit le type d'établissement : - 0,8 point au sein des collèges REP et - 2,2 points au sein des collèges REP + contre une baisse de 2,1 points pour les autres collèges publics.

De même, le nombre d'élèves ayant obtenu une mention au DNB session 2019 reste également hétérogène selon le type d'établissement : 75,9 % des admis des collèges hors éducation prioritaire (- 2,0 points) ont obtenu une mention au DNB session 2019 contre 64,7 % pour les admis des collèges REP+ (- 2,9 points) et 70,0 % pour les admis des collèges REP (- 1,4 points).

Tableau 6

Taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB)

	Absent	Admis	Admis Assez Bien	Admis Mention Bien	Admis Mention Très Bien	Refusé	Total général	Taux de réussite au DNB session 2019	Rappel taux de réussite au DNB session 2018
Collège public hors EP	104	1870	1866	1883	2142	1290	9155	85,7%	87,8%
Collège public REP	36	450	409	334	305	312	1846	82,8%	83,6%
Collège public REP+	40	245	209	133	108	183	918	79,2%	81,4%
Total collège éducation prioritaire	76	695	618	467	413	495	2764	81,6%	82,9%
Total collège public	180	2565	2484	2350	2555	1785	11919	84,8%	86,6%

## .....et réussissent moins bien aux évaluations numériques en 6<sup>ème</sup>

En octobre 2018, plus de 12 000 élèves de 6<sup>ème</sup> scolarisés dans les 160 collèges publics et privés sous contrat de l'académie ont passé une évaluation standardisée sur support numérique dans leur collège. En français, plus de huit élèves sur dix (83,1 % contre 83,5 % au niveau national) ont une maîtrise « satisfaisante ou très bonne » des connaissances et des compétences évaluées en début de 6<sup>ème</sup>. En mathématiques, ils sont un peu plus de six sur dix (66,2% contre 69,0 % au niveau national). En un an, la part des jeunes qui ont une maîtrise « satisfaisante ou très bonne » des connaissances et des compétences évaluées, en français et en mathématiques, en début de 6<sup>ème</sup> baisse dans l'académie et au niveau national.

Ces résultats globaux masquent des disparités en lien avec le type d'établissement fréquenté par les jeunes. Les jeunes accueillis dans les établissements publics qui concentrent les publics les plus socialement défavorisés (les collèges REP+ et REP) ont des difficultés scolaires en mathématiques et en Français particulièrement prégnantes.

En mathématiques, 67,8 % (- 5,6 %) des élèves des collèges hors éducation prioritaire ont une maîtrise « satisfaisante ou très bonnes » des connaissances évaluées. Ils devancent de 13,8 points (18,2 points au niveau national) les élèves des collèges REP (54,0 %) et de 21,3 points (31 points au niveau national) les élèves des collèges REP+ (46,5 %).

De même, 83,3 % (- 5,6 %) des élèves des collèges hors éducation prioritaire de l'académie ont une maîtrise « satisfaisante ou très bonnes » des connaissances évaluées en français. Ils devancent de 6,1 points (11,7 points au niveau national) les élèves des collèges REP (77,2 %) et de 12 points (21,6 points au niveau national) les élèves des collèges REP+ (71,3 %).

**Tableau 7** Évaluation des élèves de 6<sup>ème</sup> : des résultats globaux en français

		Maîtrise insuffisante ou fragile		Maîtrise satisfaisante		Très bonne maîtrise		Très bonne maîtrise ou Maîtrise satisfaisante	
		2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Hors EP	REIMS	16,7	11,1	73,7	75,5	9,6	13,4	83,3	88,9
	FRANCE	15,4	12,1	73,4	72,4	11,3	15,5	84,6	87,9
REP	REIMS	22,8	19,2	70,5	72,7	6,7	8,1	77,2	80,8
	FRANCE	27,1	21,8	67,3	70,9	5,6	7,3	72,9	78,2
REP+	REIMS	28,7	29,1	68,2	65,6	3,1	5,3	71,3	70,9
	FRANCE	37,0	31,5	60,1	64,6	2,9	3,9	63,0	68,5
Ensemble	REIMS	16,9	12,7	73,3	73,2	9,8	14,1	83,1	87,3
	FRANCE	16,5	13,3	72,2	71,2	11,3	15,5	83,5	86,7

**Tableau 8** Évaluation des élèves de 6<sup>ème</sup> : des résultats globaux en mathématiques

		Maîtrise insuffisante ou fragile		Maîtrise satisfaisante		Très bonne maîtrise		Très bonne maîtrise ou Maîtrise satisfaisante	
		2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Hors EP	REIMS	32,3	26,6	58,9	62,1	8,8	11,2	67,8	73,3
	FRANCE	29,2	25,8	59,8	62,9	11,0	11,3	70,8	74,2
REP	REIMS	46,0	39,1	48,1	54,6	5,9	6,4	54,0	61,0
	FRANCE	47,4	44,3	47,8	51,1	4,8	4,7	52,6	55,8
REP+	REIMS	53,5	50,6	43,8	46,1	2,7	3,2	46,5	49,3
	FRANCE	60,2	57,1	37,5	40,7	2,4	2,2	39,8	42,9
Ensemble	REIMS	33,9	27,7	57,4	61,2	8,8	11,2	66,2	72,4
	FRANCE	31,0	27,7	58,2	61,1	10,8	11,2	69,0	72,3

Tableau 9

Évaluation des élèves de 6<sup>ème</sup> : part des élèves qui maîtrisent les compétences évalués selon le type d'établissement

		Français 1	Français 2	Français 3	Français 4	Français 5	Français 6
Hors EP	REIMS	92,1	80,7	86,1	83,6	81,2	82,7
	FRANCE	91,7	81,6	86,7	84,5	82,2	83,7
REP	REIMS	87,6	77,1	81,9	79,4	76,0	75,8
	FRANCE	86,3	73,4	79,5	74,7	70,7	72,6
REP+	REIMS	83,4	72,0	76,3	73,2	68,3	70,4
	FRANCE	80,6	67,6	73,9	66,2	61,3	63,2
Ensemble	REIMS	81,0	81,5	81,6	82,3	87,7	85,8
	FRANCE	82,0	81,6	81,2	82,3	86,8	86,0

**Note de lecture.**

**Français 1:** Compréhension de l'oral (Ecouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu).

**Français 2:** Compréhension de l'écrit - Textes littéraires (Comprendre un texte littéraire et se l'approprier).

**Français 3:** Compréhension de l'écrit - Textes et documents (Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter).

**Français 4:** Etude de la langue - Grammaire (Identifier les constituants d'une phrase simple, se repérer dans la phrase complexe).

**Français 5:** Etude de la langue - Orthographe (Acquérir l'orthographe grammaticale et l'orthographe lexicale).

**Français 6:** Etude de la langue - Lexique (Enrichir le lexique).

\*\*\*dans l'académie, à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, 77,1 % (81,6 % au niveau national) des élèves des collèges REP et 72,0 % (76,3 % au niveau national) des élèves des collèges REP + arrivent à comprendre et à s'approprier un texte littéraire, contre 80,7 % (81,6 % au niveau national) pour les élèves du secteur public hors éducation prioritaire.

Tableau 10

Évaluation des élèves de 6<sup>ème</sup> : part des élèves qui maîtrisent les compétences évalués selon le type d'établissement

		Mathématiques 1	Mathématiques 2	Mathématiques 3	Mathématiques 4	Mathématiques 5
Hors EP	REIMS	65,9	68,9	64,0	66,0	62,7
	FRANCE	67,7	71,5	68,2	68,3	64,5
REP	REIMS	55,1	59,2	53,8	54,6	48,9
	FRANCE	52,0	57,4	52,8	52,5	49,7
REP+	REIMS	45,3	50,9	43,9	47,3	43,1
	FRANCE	41,6	47,0	41,9	41,1	39,9
Ensemble	REIMS	73,2	70,1	69,2	72,7	69,4
	FRANCE	71,7	70,6	70,9	72,6	70,2

**Note de lecture.**

**Mathématiques 1 :** Nombres et calculs (Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ; calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux).

**Mathématiques 2 :** Nombres et calculs - Résoudre (Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul).

**Mathématiques 3 :** Espace et géométrie ((Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations ; reconnaître, nommer, décrire des solides et figures géométriques ; reconnaître et utiliser quelques relations géométriques).

**Mathématiques 4 :** Grandeurs et mesures (Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques, utiliser le lexique, les unités de ces grandeurs).

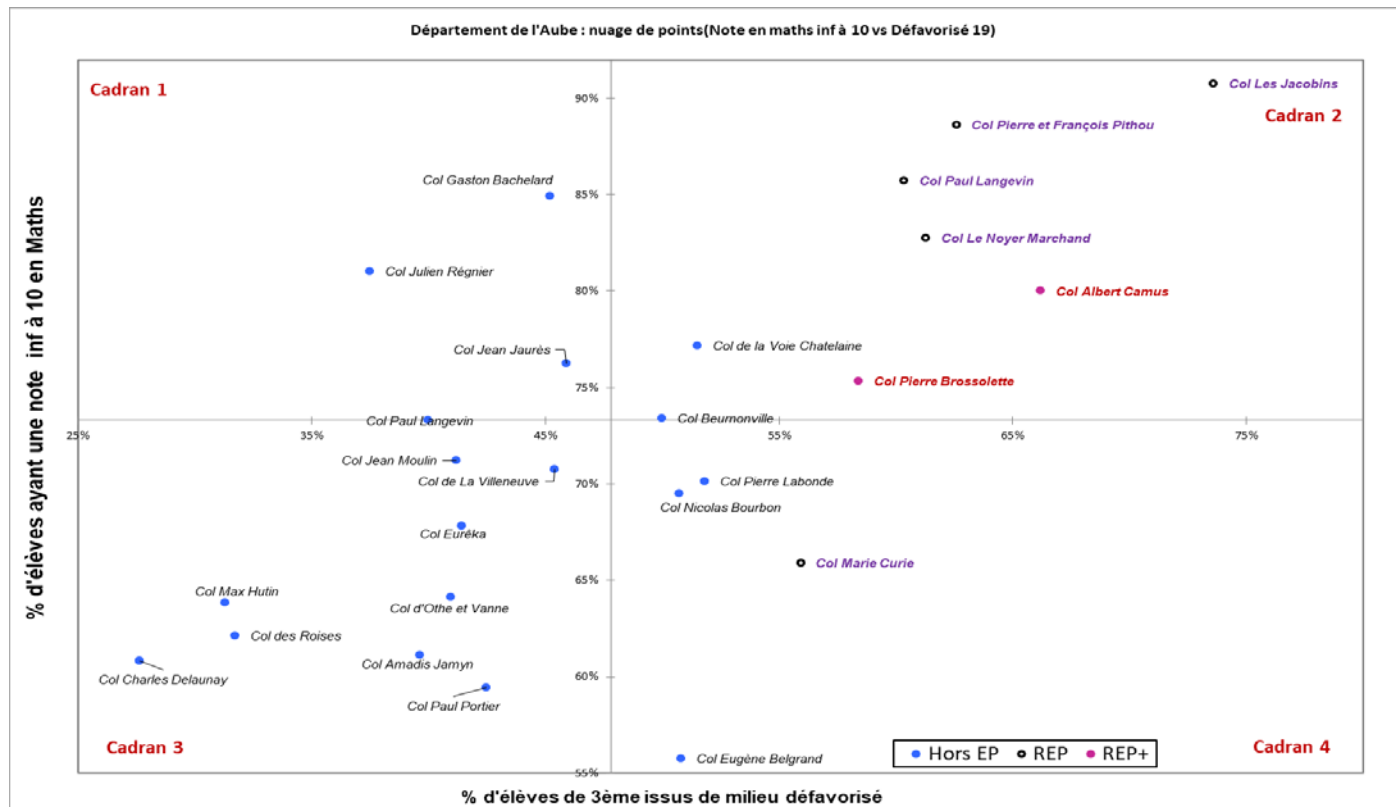
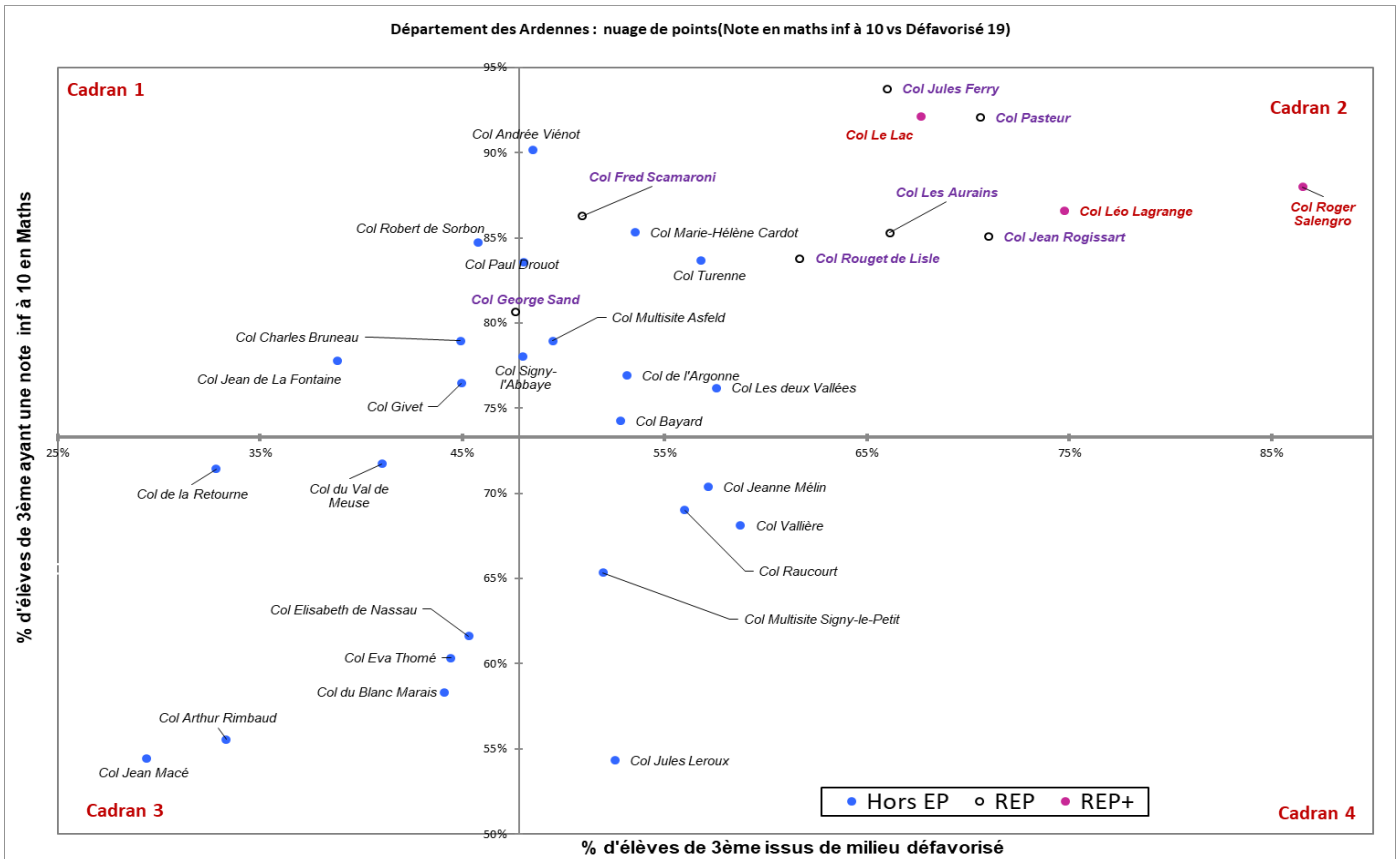
**Mathématiques 5 :** Grandeurs et mesures - Résoudre (Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs).

\*\*\*dans l'académie, à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, 48,9 % (49,7 % au niveau national) des élèves des collèges REP et 43,1 % (39,9 % au niveau national) des élèves des collèges REP + arrivent à résoudre facilement des problèmes impliquant des grandeurs, contre 62,7 % (64,5 % au niveau national) pour les élèves du secteur public hors éducation prioritaire.



Figure 3

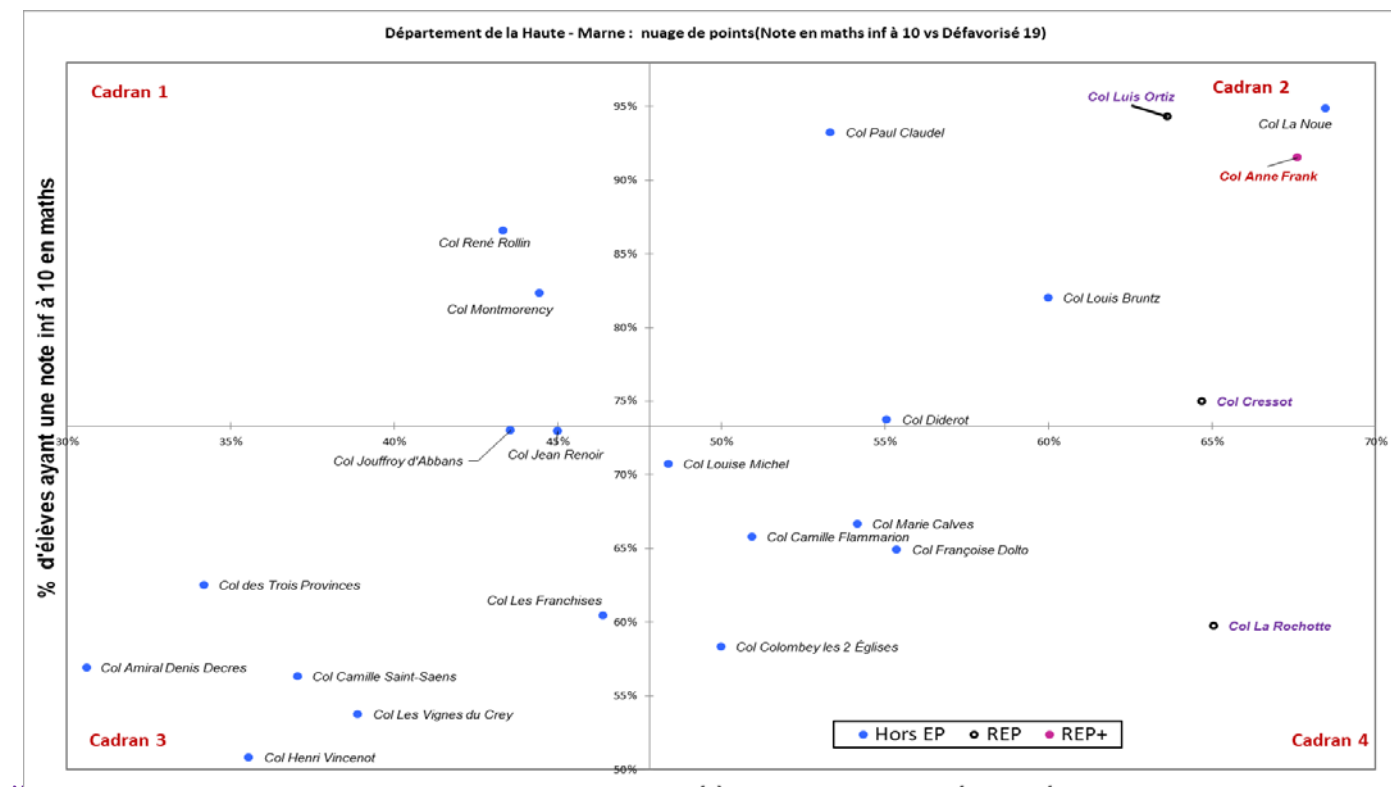
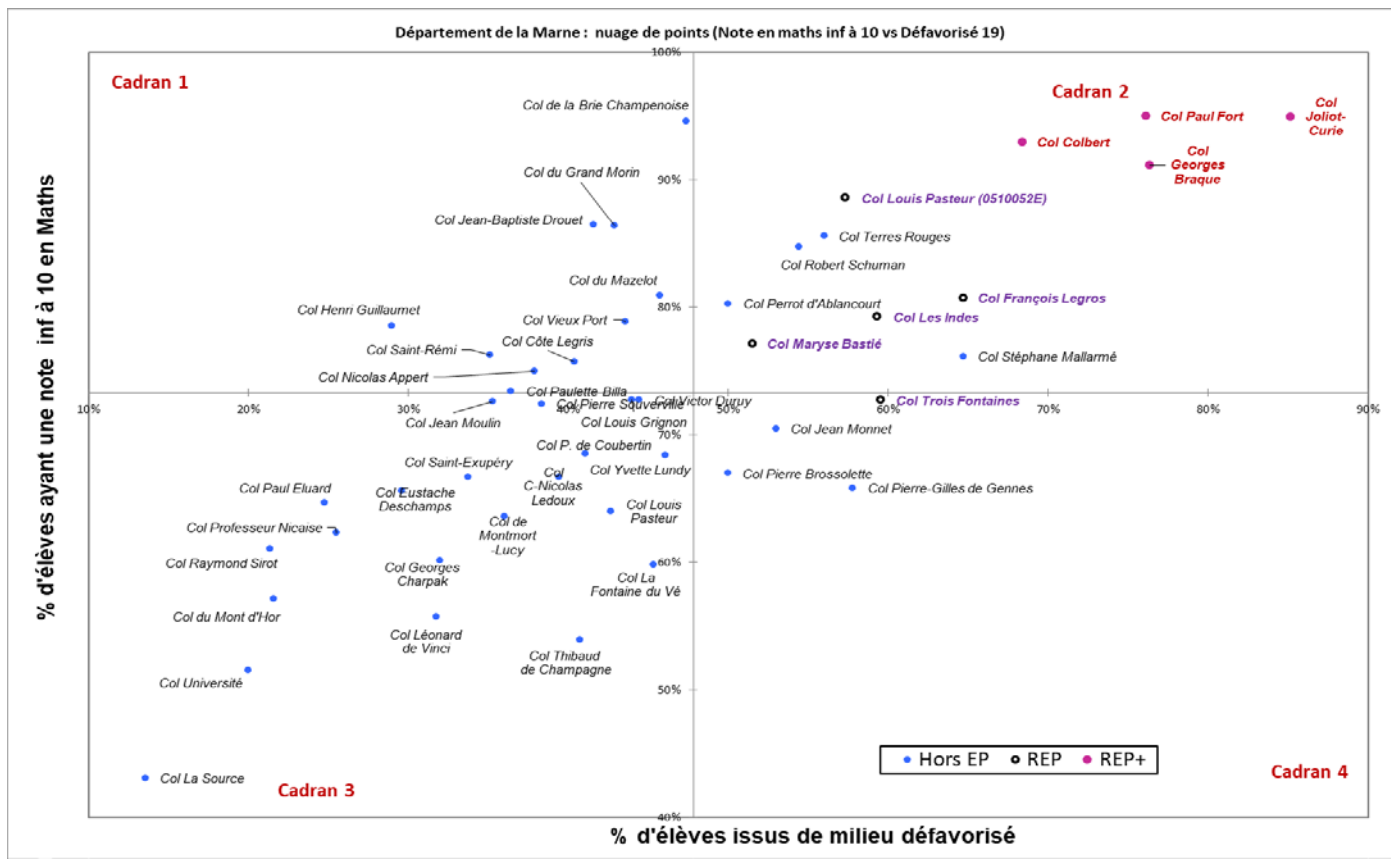
## Situation des collèges des Ardennes et de l'Aube par rapport aux moyennes académiques



note en Maths inférieure à 10 est supérieure à la moyenne académique et la part d'élèves de 3<sup>ème</sup> d'origine défavorisée est inférieure à la moyenne académique. Le 2<sup>ème</sup> cadran réunit les collèges qui affichent une part d'élèves qui n'ont pas réussi leur épreuve de Maths du DNB et une proportion d'élèves de 3<sup>ème</sup> d'origine défavorisée supérieures aux moyennes académiques ; Le 3<sup>ème</sup> cadran rassemble les collèges qui affichent une part d'élèves qui n'ont pas réussi leur épreuve de Maths du DNB et une part d'élèves de 3<sup>ème</sup> issus de milieu défavorisé inférieures aux moyennes académiques. À l'inverse du cadran 1, les collèges du cadran 4 ont d'une part, une part d'élèves qui n'ont pas réussi leur épreuve de Maths du DNB inférieure à la moyenne académique, et d'autre part une proportion d'élèves de 3<sup>ème</sup> d'origine défavorisée, présents au DNB 2019, supérieure à la moyenne académique.

**Figure 4**

**Situation des collèges de la Marne et de la Haute-Marne par rapport aux moyennes académiques**



milieu défavorisé et son % d'élèves ayant obtenu une note en Maths inférieure à 10. Dans les collèges du **cadran 1**, la part d'élèves qui ont obtenu une note en Maths inférieure à 10 est supérieure à la moyenne académique et la part d'élèves de 3<sup>ème</sup> d'origine défavorisée est inférieure à la moyenne académique. Le **2<sup>ème</sup> cadran** réunit les collèges qui affichent une part d'élèves qui n'ont pas réussi leur épreuve de Maths du DNB et une proportion d'élèves de 3<sup>ème</sup> d'origine défavorisée supérieures aux moyennes académiques ; Le **3<sup>ème</sup> cadran** rassemble les collèges qui affichent une part d'élèves qui n'ont pas réussi leur épreuve de Maths du DNB et une part d'élèves de 3<sup>ème</sup> issus de milieu défavorisé inférieures aux moyennes académiques. À l'inverse du cadran 1, les collèges du **cadran 4** ont d'une part, une part d'élèves qui n'ont pas réussi leur épreuve de Maths du DNB inférieure à la moyenne académique, et d'autre part une proportion d'élèves de 3<sup>ème</sup> d'origine défavorisée, présents au DNB 2019, supérieure à la moyenne académique.

## ■ Champ

Les élèves inscrits dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) et les Sections d'enseignement général et adapté (Segpa) sont inclus.

Les collèges privés sont exclus, n'étant pas concernés par les dispositifs REP et REP+.

## ■ Sources

Les données sont extraites du dispositif d'aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements (APAE), de la base centrale de pilotage du ministère de l'éducation nationale (BCP), du Système Statistique Consolidé Académique (Sysca) et de la base de gestion des examens (OCEAN-Cyclades).

## ■ La politique de l'éducation prioritaire

Elle a été initiée en 1981, au niveau national, avec la création des zones d'éducation prioritaire (ZEP). À la rentrée 1999, la carte de l'éducation prioritaire a été redéfinie et une nouvelle structure ajoutée: le réseau d'éducation prioritaire (REP). À la rentrée 2006, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire (ZEP et REP), ont été constitués au niveau national les 254 réseaux « Ambition réussite » (RAR) puis les réseaux dits « de réussite scolaire » (RRS). Enfin, depuis la rentrée 2011, le programme « Écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite » (Éclair) est devenu le « centre des politiques de l'éducation nationale en faveur de l'égalité des chances » (Vademecum Programme Éclair). Expérimenté sur 105 établissements au niveau national, relevant ou non de l'éducation prioritaire, à la rentrée 2010 (Circulaire n°2010-096 du 07 juillet 2010), il a été étendu à la quasi-totalité des RAR à la rentrée 2011 (245 collèges RAR sur 254 font partie du dispositif Éclair).

Le périmètre de l'éducation prioritaire a évolué en s'appuyant sur « un indice social unique permettant de mesurer les difficultés rencontrées par les élèves et leurs parents, et leurs conséquences sur les apprentissages ». Ainsi, à la rentrée 2014, cette refonte a concerné, de façon expérimentale, 102 réseaux dits d'éducation prioritaire préfigurateurs (REP+). À la rentrée 2015, ce dispositif a été étendu aux réseaux REP et REP+. Un réseau regroupe un collège et les écoles de son secteur. L'importance du réseau est ainsi réaffirmée.

Dans l'académie de Reims, le dispositif « éducation prioritaire » compte, à la rentrée scolaire 2018-2019, 10 collèges REP+ et 20 collèges REP.

## ■ Pour en savoir plus

« [Éducation prioritaire - situation des collèges champardennais en 2012-13](#) », Rectorat de Reims, Note d'information n°15, septembre 2013.

« [Les réseaux de l'éducation prioritaire en Champagne-Ardenne en 2015-16](#) », Rectorat de Reims, avril 2015

« [Site de l'éducation prioritaire du ministère de l'éducation nationale](#) »

**Champ** Collèges publics de France métropolitaine et des DOM. Les collèges privés sont exclus, n'étant pas concernés par les dispositifs REP et REP+

**Définition** : REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcé); REP (réseau d'éducation prioritaire); Segpa (sections d'enseignement général et professionnel adapté); Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire).

### Réalisation

**Service Prospective et Statistiques**

**Victor NZOBOUNSA**, Ingénieur de recherche